



Conseil de sécurité

Réunion informelle selon la formule Arria

« Crimes des forces armées ukrainiennes et des bataillons nationalistes »

New York, le 13 août 2024

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse déplore qu'une nouvelle fois, une réunion selon la formule Arria soit utilisée par la Russie pour promouvoir sa vision biaisée de la réalité. Ces tentatives de justifier l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine ne sauront convaincre. Cette agression militaire constitue une violation flagrante du droit international, y compris des principes fondamentaux de la Charte des Nations unies.

Les souffrances causées à la population ukrainienne depuis près de deux ans et demi et la destruction d'infrastructures critiques à grande échelle sont intolérables. Les enquêtes menées et la documentation fournie par la Commission d'enquête internationale indépendante, par la Mission de surveillance des droits de l'homme de l'ONU, par la mission du Mécanisme de Moscou de l'OSCE, et par la Cour pénale internationale mettent cela en évidence.

La Suisse reste alarmée par l'accumulation de rapports faisant état de crimes de guerre et crimes contre l'humanité présumés commis par la Russie depuis le début de l'agression militaire. Le mépris de la sécurité des civils semble malheureusement toujours évident, comme en témoignent plusieurs attaques ayant fait des victimes civiles ces derniers jours, y compris la destruction d'un supermarché à Kostyantynivka. Cela doit cesser.

Nous insistons sur la nécessité urgente de respecter strictement le droit international humanitaire et les droits de l'homme par toutes les parties. Les civils et les biens de caractère civil doivent être protégés. Nous rappelons que le droit international humanitaire accorde une protection spéciale aux installations contenant des forces dangereuses, telles que les centrales nucléaires.

Les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire doivent faire l'objet d'enquêtes approfondies, et les auteurs présumés des crimes doivent être traduits en justice. La Suisse soutient les efforts de reddition de comptes en cours aux niveaux national et international, en particulier les travaux de la Cour pénale internationale. Nous appelons la Russie à coopérer pleinement avec les organismes internationaux de surveillance et d'enquête, notamment en leur garantissant l'accès aux régions de l'Ukraine qu'elle occupe actuellement.

En conclusion, la Suisse réitère son appel à la Russie de mettre fin immédiatement à cette agression militaire et de retirer ses forces du territoire ukrainien. Nous restons engagés pour une paix juste et durable en Ukraine, conformément à la Charte des Nations unies.

Je vous remercie.

Mister President,

Switzerland deplores the fact that, once again, an Arria formula meeting is being used by Russia to promote its biased view of reality. These attempts to justify Russia's military aggression against Ukraine will not convince. This military aggression is a flagrant violation of international law, including the fundamental principles of the United Nations Charter.

The suffering caused to the Ukrainian population for almost two and a half years and the large-scale destruction of critical infrastructure are intolerable. The investigations carried out and the documentation provided by the Independent International Commission of Inquiry, the UN Human Rights Monitoring Mission, the OSCE Moscow Mechanism and the International Criminal Court make this abundantly clear.

Switzerland remains alarmed by the accumulation of reports of alleged war crimes and crimes against humanity committed by Russia since the start of the military aggression. Disregard for the safety of civilians unfortunately still seems to be evident, as witnessed by several attacks with civilian casualties in recent days, such as the destruction of a supermarket in Kostyantynivka. This must stop.

We stress the urgent need for strict compliance with international humanitarian law and human rights by all parties. Civilians and civilian property must be protected. We recall that international humanitarian law grants special protection to installations containing dangerous forces, such as nuclear power plants.

Violations of human rights and international humanitarian law must be thoroughly investigated, and the alleged perpetrators brought to justice. Switzerland supports ongoing national and international accountability efforts, in particular the work of the International Criminal Court. We call on Russia to cooperate fully with international monitoring and investigative bodies, including by guaranteeing them access to the regions of Ukraine it currently occupies.

In conclusion, Switzerland reiterates its call on Russia to put an immediate end to this military aggression and to withdraw its forces from Ukrainian territory. We remain committed to a just and lasting peace in Ukraine, in accordance with the United Nations Charter.

I thank you.